
S É N A T

MARS 1974

Service des Commissions.

BULLETIN DES COMMISSIONS

**FINANCES, CONTROLE BUDGETAIRE
ET COMPTES ECONOMIQUES DE LA NATION**

Mercredi 13 mars 1974. — *Présidence de M. Edouard Bonnefous, président.* — Au début de la réunion, M. Edouard Bonnefous, président, a exprimé l'émotion qu'a provoquée, au sein de la commission, le décès de **M. André Armengaud**. Le président a prononcé l'allocution suivante :

« La disparition d'André Armengaud est ressentie par la commission des finances et le Sénat tout entier comme une perte irréparable.

« Dès 1946, notre collègue entrait au Luxembourg et commençait une action législative qui n'a plus cessé. Il y apportait sa grande connaissance des problèmes techniques, acquise au cours d'une vie d'intense activité.

« Ingénieur civil, membre du Conseil supérieur de la propriété industrielle, il fut, dans les premières années du Conseil de la République, président de la commission de la production industrielle. Constamment réélu par les Français de l'étranger, il représentait la section Amérique-Europe-Levant. Membre de la commission des finances, il y joua un rôle exceptionnel, d'abord auprès de Marcel Pellenc, puis de Coudé du Foresto.

« Je laisse au président du Sénat le soin d'évoquer son rôle de sénateur, ses multiples interventions qui dénotaient toujours une parfaite connaissance du dossier. Je n'évoquerai pas non plus son rôle éclatant au Parlement européen.

« C'est de notre rapporteur général adjoint que je voudrais parler, poste qu'il occupait depuis 1968.

« Objectivité, équité, honnêteté intellectuelle et morale, il avait l'unique souci de l'intérêt général et savait mettre toute son ardeur combative au service des causes généreuses. Rappelez-vous ses rapports sur les rapatriés et les Français spoliés. Il ne pouvait supporter une injustice ou une action susceptible de porter préjudice à la Nation.

« Il avait, parmi ses innombrables qualités, celle d'une claire vision du problème à résoudre et une grande rapidité dans l'exécution. Il avait ce don d'intuition et de perception rapides qui est l'une des formes les plus efficaces de l'intelligence. Travailler avec lui était un plaisir. Il n'était pas de ceux qui se laissent paralyser par toutes les objections, les difficultés, les réserves, qui entravent trop souvent l'action. Peut-être avait-il cherché longtemps avant de se prononcer, mais, comme le disait Paul Valéry dans ses cahiers, il était de ceux qui « après le temps de la réflexion savent trouver en un clin d'œil ».

« Il ne connaissait ni ce scepticisme désabusé ni ce pessimisme foncier qui finissent trop souvent par envahir les hommes qui ont eu de longues responsabilités.

« Au contraire, et c'était l'un de ses charmes, il avait gardé toutes ses facultés d'enthousiasme. Il aimait la vie.

« Il a travaillé jusqu'au bout avec un acharnement, une fougue, une ardeur qui faisaient notre admiration. Il corrigeait, au moment où la mort vint le prendre, les épreuves d'un livre qui va paraître dans quinze jours. Malgré nos conseils, nos supplications, il refusait de ralentir le rythme de son intense activité. Voyageant sans cesse, multipliant les rapports, les études, les interventions, il ne cessa jusqu'à la dernière minute d'agir comme s'il s'était répété sans cesse le vers d'Ovide :

« Et mourir est moins dur que d'attendre la mort. »

« A sa famille, à ses amis indépendants, nous exprimons le témoignage de notre immense chagrin. »

M. Edouard Bonnefous, président, a ensuite présenté **une communication sur l'organisation des travaux du Sénat pendant la prochaine session parlementaire, ainsi que pendant la session**

budgétaire d'automne. Il a, en particulier, rendu compte de l'entretien qu'il a eu, à ce sujet, avec le Premier ministre et d'où il résulte notamment :

— que plusieurs grands débats auraient lieu au printemps de façon à alléger la session budgétaire ;

— que, sauf cas d'extrême urgence, le Gouvernement déposerait ses projets de loi un mois avant leur examen en séance publique.

Après une courte suspension de séance, la commission a procédé à l'audition de M. Guindey, inspecteur général honoraire des finances, sur la conjoncture monétaire internationale. M. Guindey a présenté les trois caractéristiques principales de la situation actuelle :

1° *L'inflation mondiale :*

Pour M. Guindey, l'inflation généralisée créée, entre les pays, des distorsions qui rendent inévitables des modifications des parités monétaires. En outre, l'inflation décourage les placements à long terme et provoque la méfiance envers toutes les monnaies et la hausse de l'or. Cette inflation a certes été favorisée par le mauvais fonctionnement du système monétaire international mais, pour M. Guindey, ses causes doivent essentiellement être recherchées à l'intérieur de chaque pays.

2° *Les anomalies du système monétaire international :*

Trois anomalies caractérisent, selon M. Guindey, le fonctionnement du système monétaire international :

— l'absence de parité de change définie pour les principales monnaies ;

— le statut paradoxal de l'or qui, en pratique, ne peut s'échanger entre les banques centrales ;

— la pléthore de liquidités en dollars circulant dans le monde en l'absence de tout contrôle ; les principales critiques qui peuvent être faites au marché de l'eurodollar tiennent au fait que des capitaux liquides sont engagés à long terme et que des prêts en eurodollars sont imprudemment accordés aux pays sous-développés.

3° *La crise pétrolière :*

L'augmentation des prix du pétrole devrait fournir aux pays producteurs des ressources supplémentaires de l'ordre de 50 milliards de dollars en 1974 qui ne pourront pas être entièrement utilisés au financement d'importations par les pays producteurs.

Symétriquement, les pays consommateurs, en particulier le Japon et les Etats européens, auront à couvrir un important déficit extérieur, mais, pour M. Guindey, il ne devrait pas en résulter de récession.

Enfin, la crise pétrolière a radicalement modifié la situation sur les marchés des changes et a considérablement aggravé les difficultés des pays sous-développés non producteurs de pétrole.

En conclusion, M. Guindey a émis l'opinion que la condition fondamentale d'une amélioration de la situation était de maîtriser l'inflation mondiale et que la formule de la coopération monétaire internationale qui s'impose est celle d'une coopération entre tous les pays industrialisés. A cet égard, le cadre fourni par l'Organisation pour la coopération et le développement économique (O. C. D. E.) paraît adéquat.

M. Coudé du Foresto, rapporteur général, a estimé que l'inflation avait à la fois des causes sociales et économiques, que l'impact sur l'industrie de la hausse des prix du pétrole serait sensiblement supérieur à 2 ou 3 p. 100. Puis, il a interrogé M. Guindey sur les avantages respectifs de la démonétisation et de la revalorisation de l'or, sur les défauts des droits de tirage spéciaux, sur l'utilisation pouvant être faite par les pays producteurs de pétrole de leurs disponibilités financières nouvelles et sur la possibilité de mettre en œuvre une politique des revenus.

M. Monory a demandé comment pouvait s'expliquer le fait que la hausse des prix prévue pour l'Allemagne en 1974 soit inférieure de 4 p. 100 à ce qui est prévu pour la France.

M. Descours Desacres a interrogé M. Guindey sur la possibilité de créer une monnaie européenne.

M. Edouard Bonnefous, président, a exprimé son scepticisme quant à la possibilité de maîtriser l'inflation mondiale et son inquiétude face à l'absence de tout contrôle sur les liquidités monétaires internationales.

Répondant aux intervenants, M. Guindey a notamment présenté les observations suivantes :

— il ne peut y avoir de justice fiscale en période d'inflation accélérée ; c'est une raison supplémentaire pour lutter contre l'inflation ;

— on peut supposer que l'impact direct et indirect de la hausse des prix du pétrole sur le niveau général des prix sera supérieur à 2 ou 3 p. 100 ;

— si un accord à peu près général existe sur le fait que l'or ne peut plus servir d'étalon monétaire, il n'en résulte pas nécessairement que ce métal ne sera plus utilisé comme instrument de règlement entre banques centrales ;

— la politique des revenus est le moyen le plus démocratique de lutter contre l'inflation ;

— l'augmentation moins rapide des prix en Allemagne qu'en France peut s'expliquer par une conscience plus aiguë des dangers de l'inflation et également par un taux de chômage plus élevé.